

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 7 décembre 2020, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien,, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Benoit Pepin et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

---

Tous les membres du conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Projet de règlement numéro 869-20 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2021 :
  - Avis de motion
  - Dépôt du projet
3. Réfection rues Principale et Canrobert – Décompte progressif numéro 6 - Acceptation provisoire et autorisation de paiement;
4. Mise à jour des données de capacité de la station d'épuration;
5. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 12-277-20  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 869-20 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de Règlement numéro 869-20 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2021.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 869-20 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

M. Jonathan Alix dépose le projet de Règlement numéro 869-20 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2021.

**RÉSOLUTION 12-278-20**

**TRAVAUX RUE PRINCIPALE ET CANROBERT – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 6 - ACCEPTATION PROVISOIRE ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Suite au décompte progressif numéro 6 reçue de la compagnie Tetra Tech QI inc., en date du 22 novembre pour les travaux des rues Principale et Canrobert, il est proposé par M. Benoit Pepin appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- D'accepter provisoirement les travaux effectués sur lesdites rues;
- D'autoriser le paiement d'un montant 127 441,36 \$, taxes incluses, à Les Entreprises Denexco inc., tel que recommandé par Tetra Tech QI inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-279-20**

**MISE À JOUR DES DONNÉES DE CAPACITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder le contrat, pour la mise à jour des données de capacité de la station d'épuration et pour assistance technique, selon l'offre de services soumise à taux horaire, à la compagnie Tetra Tech QI inc., au montant approximatif de 10 000 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 12-280-20  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Yvan Pinsonneault, maire

\_\_\_\_\_  
Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Yvan Pinsonneault, maire